

ORGANISATION DE LA FORMATION

La licence se prépare en 3 ans (6 semestres universitaires). Au cours de chaque semestre, la formation est découpée en Unités d'Enseignement composées de plusieurs matières. Les enseignements sont dispensés sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés (groupe d'environ 40 étudiants) et de Travaux Pratiques (groupe d'environ 20 étudiants) répartis selon le programme de la formation et les effectifs.

L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu et par un examen à la fin du semestre. Une session de rattrapage (2^{ème} session) est programmée sous la forme d'écrits ou d'oraux. Une Unité d'Enseignement est validée par une note supérieure ou égale à 10/20. Les notes peuvent se compenser par semestre ou sur les deux semestres consécutifs de la même année (sont exclues de la compensation les notes d'évaluation de stage).

Chaque UE est affectée de crédits européens (ECTS). À raison de 30 crédits par semestre, l'admission à la licence requiert l'obtention de 180 crédits. Les crédits sont définitivement acquis. Ils permettent une reconnaissance du diplôme et des équivalences en France et en Europe.

PARTIR ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

À partir de la deuxième année de licence Humanités, il est obligatoire d'étudier durant un semestre dans une université partenaire et notamment en Allemagne, en Espagne, au Groenland, en Inde, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Chine ou en Turquie.

international.univ-rouen.fr

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Tout élève de terminale qui souhaite entrer en 1^{ère} année à l'Université de Rouen Normandie doit suivre la procédure Admission Post-Bac :

La saisie des vœux s'effectue du 20 janvier au 20 mars sur le site : www.admission-postbac.fr

Une fois la proposition d'admission définitivement acceptée et le baccalauréat validé, l'inscription se fait à partir de début juillet sur le site www.univ-rouen.fr/inscription. Si besoin, une aide à l'inscription est proposée.

BOURSES ET EXONÉRATIONS

Sous certaines conditions, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Procédure : remplir un Dossier Social Étudiant (DSE) en ligne du 15 janvier au 31 mai.

www.crous-rouen.fr

Pour les étudiants non boursiers rencontrant des difficultés financières : possibilité de faire une demande d'exonération des droits d'inscription.

exoweb.univ-rouen.fr

Plus d'informations : lsh.univ-rouen.fr



Posez vos questions
au 02 32 76 93 73 ou sur mio@univ-rouen.fr
Tous les documents sont téléchargeables sur
portail-lyceens.univ-rouen.fr
www.univ-rouen.fr/mio

LICENCE HUMANITÉS



ORIENTATION
INFORMATIONS - CONSEILS
CONSTRUCTION DU
PARCOURS DE FORMATION

LICENCE HUMANITÉS

Champ de formation et de recherche : *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage*

